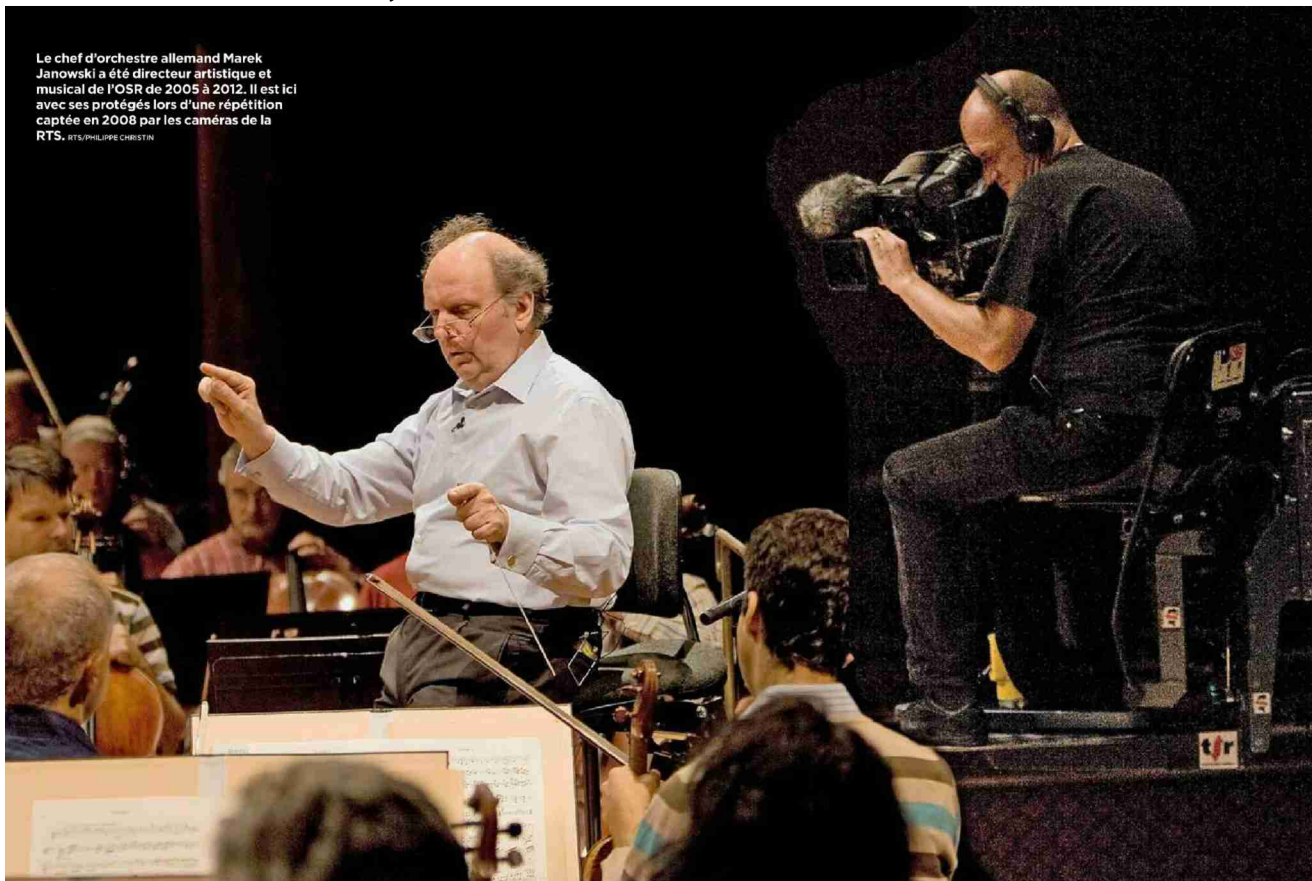




OSR et RTS, un siècle d'affinités électives



Le chef d'orchestre allemand Marek Janowski a été directeur artistique et musical de l'OSR de 2005 à 2012. Il est ici avec ses protégés lors d'une répétition captée en 2008 par les caméras de la RTS. RTS/PHILIPPE CHRISTIN

Le rayonnement de l'orchestre qui fête 100 ans doit beaucoup au partenariat historique qui le lie avec la radio et la télévision. Analyse d'une symbiose durable

Rocco Zacheo Textes

@RoccoZacheo

Dans une petite pièce insonorisée, plongée dans une pénombre épaisse au cœur même de la tour de la Radio Télévision Suisse, à Genève, se joue une étape importante du centième anniversaire de l'Orchestre de la Suisse romande. En franchissant le seuil, on est happé par un écran courbe et allongé où défilent de vieilles images parfois jaunies de chefs d'orchestre d'un autre temps. Aux

manettes, un technicien peaufine le montage et le mixage de ce qui deviendra le «best of» que la RTS a préparé pour célébrer l'institution fondée en 1918. Dans quelques jours donc, cette plongée rapide et rythmée dans le passé de l'OSR fera l'objet d'une émission spéciale. Tout le monde pourra alors, depuis chez soi, goûter à des pastilles d'histoires musicales marquantes, par doses homéopathiques de dix minutes. Des artistes inoubliables, des solistes véné-

rés, des chefs géniaux et exigeants, ou encore des souvenirs de tournées mémorables, défileront ainsi sur nos écrans.

Ce cortège, comme l'ensemble des émissions prévues dès le lundi 26 novembre, permettra de rappeler combien l'histoire de l'OSR est depuis toujours étroitement imbriquée dans celle de la RTS. Le *mano a mano* remonte à... 1938. C'est alors qu'une convention de la plus haute importance fut signée à Berne par les représentants de l'orchestre et ceux de la SSR. De-



puis, ce geste se renouvelle sans cesse, tous les quatre ans. Une autre version est d'ailleurs sur le point d'être parachéevée après la renégociation des contenus. Si ce document administratif un rien aride attire autant l'attention, c'est qu'il apporte encore et toujours, quatre-vingts ans après sa première version, un bol d'oxygène capital pour les deux signataires.

Des droits exclusifs de diffusion

En cédant ses droits sur les sons et les images captées par l'ancienne régie fédérale, l'orchestre trouve là de quoi renflouer en partie ses caisses. Le montant de la transition? Il demeure secret. Mais il y a d'avantage: l'accord élargit la visibilité des musiciens bien au-delà de nos frontières. Comment? Par le biais notamment de l'Union européenne de radio-télévision (UER), alliance de médias de service public qui réunit aussi 70 radios. La Suisse, comme les autres pays adhérents, fournit gracieusement à cette entité supranationale l'essentiel de ses enregistrements. Y compris, bien sûr, les captations des prestations de l'OSR - environ 35 concerts originaux par année. Accessible librement par les membres, ce fonds génère chaque année d'innombrables rediffusions. La publicité pour l'orchestre est ici imposante et... entièrement gratuite.

Sur le front de la RTS, la convention donne donc accès à un droit exclusif sur les contenus. La maison concrétise ainsi sa mission de service public en générant des

«Les captations en images sont devenues très chères. Il est nécessaire de collaborer avec nos partenaires pour réduire les coûts»

Chantal Bernheim

Directrice de l'unité des relations extérieures de la RTS



«L'exploitation de très grands fonds d'archives

demeure aujourd'hui insatisfaisante. Il faut aller plus loin»

Alexandre Barrelet

Rédacteur en chef de la rédaction culture de la RTS



contenus culturels. «L'origine de cet accord découle d'une situation historique qu'il ne faut pas perdre de vue, note le rédacteur en chef de la rédaction culture de la RTS, Alexandre Barrelet. Le marché du disque étant inexistant il y a quatre-vingts ans, les radios remplissaient le rôle de diffuseurs exclusifs pour bon nombre d'orchestres.» Les traces de ce partenariat persistent d'ailleurs dans certains pays d'Europe, à travers les noms de certaines formations de prestige: l'Orchestre philharmonique de Radio France, l'Orchestre symphonique de la Radiodiffusion bavaroise...

Un regard dans le rétroviseur nous éclaire sur un point encore. Le pacte en question a généré, saison après saison, un volume impressionnant d'archives. Que deviennent-elles aujourd'hui? Sont-elles consultables par le quidam? Font-elles l'objet d'opérations commerciales particulières? Alexandre Barrelet ne le cache pas, les enjeux de ce sujet sont titanesques. «Il a fallu tout d'abord numériser le fonds et le cataloguer. Cette opération coûteuse, chronophage et laborieuse a requis dix ans de travaux et une longue recherche de ressources pour la financer. Une fois complétée, nous aurions pu mettre à la disposition de tous une grande partie de ces archives, en les plaçant en vrac sur nos sites internet. Nous avons préféré raisonner autrement, en nous disant qu'il valait mieux offrir au public des contenus thématiques et des choix ciblés. La réflexion autour de l'exploitation des fonds demeure cependant d'actualité, elle s'inscrit dans les processus de l'après-«No Billag.» De l'aveu du rédacteur en chef, «le ratio entre matériaux engrangés et projets d'exploitation est aujourd'hui insatisfaisant et il faut aller plus loin».

Tout irait sans doute sans encombre s'il n'y avait pas la question complexe, tenta-

culaire même, de la gestion des droits d'auteur. Sur ce terrain sinueux, une chose est certaine: tout ce qui a trait à l'orchestre et à son directeur artistique et musical - aujourd'hui Jonathan Nott - est compris par la convention. Cela va tout autrement lorsqu'il s'agit des artistes et des chefs invités. «Généralement, note encore Alexandre Barrelet, ces derniers acceptent dans la très grande majorité des cas l'idée que nous fassions des captations de leurs prestations avec l'OSR. Ils comprennent vite que nous n'avons aucune visée commerciale et que la retransmission contribue à leur visibilité.» La situation change dès lors qu'une opération commerciale prend forme. Un exemple? Le coffret de cinq CD spécialement édité pour l'anniversaire (*lire ici-bas*). Sa publication a nécessité la signature d'un accord avec la maison de disques Pentatone, à qui revient le droit exclusif de faire paraître les enregistrements de l'OSR. Est-ce tout? Non. Il a fallu aussi contacter les artistes et les ayants droit pour obtenir leur aval. Face à ces complications, on comprend pourquoi tant d'archives sommeillent dans les tiroirs.

Se liquer pour réduire les coûts

Sur ce sujet ô combien délicat, la directrice de l'unité des relations extérieures de la RTS, Chantal Bernheim, pourrait sans doute rédiger une poignée de thèses bien documentées. «Vous l'ignorez peut-être, mais nous payons souvent des droits sur les partitions utilisées par l'OSR lorsqu'elles sont louées, ce qui est généralement le cas.» Alignant les rendez-vous et les déplacements en train et en avion, ce cadre à l'énergie contagieuse nous accorde un rendez-vous dans son bureau, situé dans les hauts étages de la tour de la RTS, là où la vue sur Genève est imprenable. Une partie importante de ses activités se joue avec des partenaires du monde audiovisuel. «Je passe en effet beaucoup de temps à négocier avec les représentants d'Arte, de TV5 Monde, de Mezzo, de France Télévisions ou encore de la RTBF pour monter des coproductions de concerts et d'opéras. Aujourd'hui, ce genre de production est devenu très cher, il est nécessaire de collaborer avec nos partenaires pour réduire les coûts et rendre ainsi les projets viables.»



Ce travail patient et méticuleux de tissage de liens, de placement de produits auprès d'autres antennes profite bien évidemment à l'OSR. À l'âge de la quasi-disparition du classique des écrans traditionnels, la RTS «parvient ainsi à maintenir des cases et à perpétuer des rendez-vous fixes avec les mélomanes», ajoute Chantal Bernheim. Cela ouvre aussi la porte à une présence sur le site internet de la maison. Territoire au potentiel de diffusion quasi illimité, qui permettra peut-être l'éclosion de nouvelles affinités électives entre OSR et RTS.

Sept jours pour fêter 100 ans

La semaine de festivités débutera au Victoria Hall le **26 novembre** en compagnie du pianiste Pierre-Laurent Aimard. Sous la direction de Jonathan Nott, il s'attellera au «Concerto N° 1» de Bartók. Le programme, qui sera doublé le **28 novembre** dans les mêmes lieux, sera complété par la «6^e symphonie» de Beethoven. Le mardi **27 novembre**, toujours au Victoria Hall, l'OSR accueillera un autre pianiste, le jeune et très talentueux Lucas Debargue, qui jouera la «Rhapsodie in Blue» pour piano et orchestre de Gershwin. La soirée sera enrichie par la création suisse du «Concerto pour trombone» de James MacMillan – Jörgen van

Rijen assurera la partie soliste. À l'affiche du concert, on trouvera enfin la «Symphonie N° 3» d'Arthur Honegger et les danses symphoniques de «West Side Story» de Bernstein. Tout ce programme sera proposé le **29 novembre** au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne. Enfin, le **30 novembre** – jour J de l'anniversaire – la soprano Sonya Yoncheva viendra chanter plusieurs airs d'opéra de Tchaïkovski. L'OSR et Jonathan Nott complèteront l'affiche avec le poème symphonique «Une nuit sur le Mont-Chauve» de Modest Moussorgski et la deuxième suite d'orchestre de l'«Oiseau de feu» de Stravinski.
Rens. www.osr.ch

Un anniversaire exploré par trois publications

● Comment comprendre de quoi a été fait le premier siècle de l'Orchestre de la Suisse romande? Les mélomanes trouveront une première réponse à travers l'aperçu saisissant qu'offre le coffret de cinq CD paru ces jours-ci avec le concours de la maison de disques PentaTone et les archives de la RTS. Cette ambitieuse opération éditoriale est savamment articulée autour de quatre territoires musicaux distincts, à savoir les répertoires français, allemand, russe et du XX^e siècle. Miroir des activités artistiques et du développement qu'a connus à travers les décennies l'OSR, l'objet présente au moins deux points forts qui le rendent

particulièrement alléchant. En parcourant les enregistrements, on rencontre en effet les dix chefs qui se sont succédé à la tête de la formation, d'Ernest Ansermet à Jonathan Nott. Mais il faut surtout relever la nature inédite des pistes musicales alignées ici. Exhumées après de longues fouilles dans les archives de la RTS, ces captations relèvent donc de la rareté.

Par ailleurs, l'anniversaire fait l'objet d'autres hommages très soignés. C'est le cas de la publication éditée par la maison Slatkine, qui concrétise un projet original. L'OSR a fait appel à dix écrivains romands, un par décennie, et les a invités à revisiter en fiction les

pans de l'histoire de l'institution. Accompagnées par les dessins de Frédéric Pajak, les nouvelles réunies portent la signature notamment d'Étienne Barilier, de Mélanie Chappuis, de Blaise Hofmann et de Céline Zufferey.

Dans un registre plus succinct mais extrêmement bien documenté, le musicologue et chef d'orchestre Jean-François Monnard décortique, avec «L'Orchestre de la Suisse romande (Infolio Éditions), un siècle en poche», chaque année de son histoire, en isolant tel fait marquant, en citant des propos d'artistes ou des coupures de presse.



Interview

L'audiovisuel dope la promotion de l'orchestre



Magali Rousseau, administratrice générale de l'OSR depuis 2016. DR

Rien ou presque, au siège de l'Orchestre de la Suisse romande, ne laisse deviner la fébrilité que provoquent les festivités du 100^e anniversaire. L'ambiance feutrée et détendue ne doit pourtant pas tromper: les concerts et les opérations qui accompagnent l'événement font courir et transpirer toute une équipe dans ce qui ressemble à la fois à un sprint et à une course d'obstacles.

En franchissant le seuil du bureau de l'administratrice générale, Magali Rousseau, on décide de parler d'une autre foulée, sans doute moins nerveuse et plus régulière, mais tout aussi cruciale. Celle qui a mené ces dernières semaines au renouvelle-

ment de la convention qui unit depuis des décennies l'OSR et la RTS. L'accord portera sur quatre ans et «il sera signé avant Noël», assure la patronne de l'institution fondée par Ernest Ansermet.

Est-ce que cet accord porte des traces des restrictions budgétaires auxquelles doit faire face la RTS dans la foulée de l'initiative «No Billag»?

Il faut tout d'abord se réjouir de la poursuite de cette collaboration entre les deux maisons. La nouvelle convention comporte de petites réductions du montant global versé à l'OSR, mais le volume de la couverture et de l'engagement de la RTS ne changera pas pour autant. Il y aura

donc toujours un nombre de captations constant de concerts et de productions d'opéra, ce qui est très rassurant. D'une manière générale, j'ai pu constater qu'il y a de part et d'autre l'envie et l'énergie pour mener à bien des projets de collaboration, surtout sur le terrain de la radiodiffusion.

Cela n'a pas toujours été le cas?

Disons que depuis mon arrivée à l'OSR, nous nous sommes employés à renouer des liens qui s'étaient quelque peu effilochés, cela alors même que la RTS a toujours manifesté l'envie de poursuivre la coopération.



Dans quelle mesure ce lien demeure aujourd'hui encore crucial pour la visibilité de l'Orchestre?

Au-delà des aspects financiers, le partenariat permet à l'OSR d'évoluer comme le font les orchestres de radio en Allemagne et en France. On jouit donc du savoir-faire de la RTS en matière de captation des sons et des images, mais aussi et surtout de sa puissance sur le territoire de la diffusion des contenus. La convention permet à nos concerts d'accéder à d'autres canaux de transmission, à

des radios et à des chaînes TV comme Arte, France Télévisions ou Mezzo. Notre bassin d'auditeurs est ainsi multiplié.

Comment vous profilez-vous sur le terrain de la diffusion sur le Net et sur les plateformes d'écoute en streaming?

Les archives sont aujourd'hui presque toutes numérisées. On aimerait que ce trésor patrimonial puisse être mis à la disposition des amateurs et des curieux, mais nous sommes soumis

aux contraintes rigides liées aux droits d'auteur. Cependant, nous avons adapté la nouvelle convention aux exigences des technologies numériques. Sur ce terrain, tout va extrêmement vite et des évolutions capitales peuvent prendre forme très rapidement. Nous avons donc été attentifs à ne pas cadrer de manière trop rigide l'accord, afin de nous laisser des marges pour les modifications.

Six étapes marquantes dans l'histoire de l'Orchestre de la Suisse romande



1918

Alors qu'il cimente sa carrière à l'étranger, aux côtés notamment des Ballets russes à Paris, Ernest Ansermet réussit un coup de maître sous nos latitudes: réunir 60 musiciens issus du paysage régional pour donner vie à une formation permanente. L'OSR naît ainsi, avec un concert donné le 30 novembre au Victoria Hall.



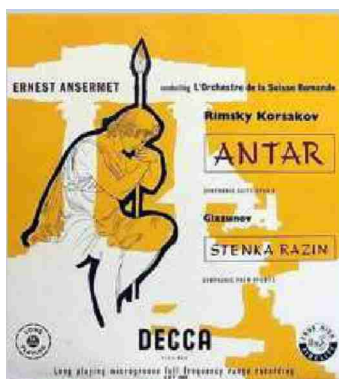
1940

Le grand studio de la Maison de la Radio, à Genève, accueille pour la première fois l'orchestre et son fondateur. Ce concert ouvre la voie à une longue aventure musicale: Ernest Ansermet donnera ici 450 concerts en tout, jusqu'au 28 novembre 1968. Fief naturel de l'OSR, ce lieu sera renommé plus tard Studio Ernest Ansermet.



1949

Alors jeune quadragénaire au parcours ascendant, le chef Herbert von Karajan dirige pour la première fois, le 9 février, l'OSR au Victoria Hall. Une année plus tard, il y revient pour proposer la «Cinquième» de Beethoven. Avant lui, une autre grande figure du paysage germanique était passée par là: Wilhelm Furtwängler, en 1944.



1950

L'étourdissante richesse discographique qu'a générée le lien entre l'OSR et la maison Decca dit aussi l'insatiable curiosité d'Ansermet face aux nouvelles technologies. Ce qui débouche notamment sur le premier enregistrement stéréo de l'histoire de la musique classique. Ce sera «Antar» de Rimski-Korsakov, capté au Victoria Hall.



1985

Parmi les chefs marquants de l'orchestre, il y a Armin Jordan, dont le règne se prolonge jusqu'en 1997. Humaniste, chaleureux et très proche des musiciens, le chef a su imposer avec tact et douceur ses points de vue. Brillant sur le répertoire allemand et français, l'homme s'est aussi montré bouleversant dans la fosse du Grand Théâtre.



2014

Le 22 octobre, le public du Victoria Hall assiste à une secousse majeure: venu diriger l'OSR, le chef Jonathan Nott livre une lecture palpitante de la «Symphonie N° 7» de Mahler. L'enthousiasme et la finesse du Britannique conquièrent mélomanes et musiciens. Deux ans plus tard, il sera nommé à la tête de l'orchestre.